

Arrêter et clôturer les comptes annuels d'une association

Public : Toute personne souhaitant apprendre à arrêter et clôturer les comptes annuels d'une association.

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour (7 heures)

Objectifs : A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- Appréhender le principe de la comptabilité d'une association.
- Maîtriser la réglementation comptable spécifique aux associations.
- Maîtriser les opérations d'inventaire et de clôture des comptes.
- Faire le lien entre les règles comptables et les spécificités fiscales propres aux associations.
- Arrêter et clôturer efficacement les comptes d'une association.

Programme :

Identifier les aspects fondamentaux de la comptabilité des associations

- Appréhender les bases de la comptabilité d'une association loi 1901
- Mesurer l'intérêt de la comptabilité dans une association

Mettre en place une organisation efficace

- Organisation de la clôture avec l'approche processus
- Répartition des travaux tout au long de l'exercice
- Planning de clôture des comptes

Appréhender les écritures comptables et les écritures d'inventaire

- Définition du principe de fond associatif
- Focus sur le principe d'apport avec droit de reprise et sans droit de reprise
- Les écritures d'inventaire : les stocks, les amortissements, les provisions, les ajustements et les VMP
- Le suivi comptable des subventions ; investissement, fonctionnement et équilibre

Les écritures comptables des dons et des legs :

- Le fonctionnement, forme des dons ou des legs, fiscalité
- Focus sur le mécénat, le parrainage, le sponsoring, le commodat
- Focus sur la comptabilisation des contributions volontaires : travail, biens et services

Identifier et comprendre le fonctionnement de la fiscalité d'une association

- Mesurer les taxes et impôts soumis à une association
- La notion de gestion désintéressée d'une association
- Identifier les conséquences fiscales de la reconnaissance d'une activité lucrative : fiscalité, sectorisation et filiale active

Fiabiliser son dossier de travail

- Méthodologie d'élaboration du dossier de travail
- Prise en compte du contrôle interne dans le dossier de révision
- Identification des zones de risques
- Programme de contrôle et de justification des comptes

Méthode pédagogique :

Transmission des apports théoriques par des exposés et des exercices.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.